

## Compte rendu de séance

Séance du 30 Juin 2017

L'an 2017 et le 30 Juin à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie sous la présidence de RAVAUD Véronique Maire.

**Présents** : Mme RAVAUD Véronique, Maire, Mmes : BELTZER Valérie, SERRE Micheline, MM : GILGER Pascal, HANEMIAN Thierry, LAMARRE Mickaël, SKOWRON Patrice

Absent(s) : Mmes : LE CLERC Véronique, LEDGER Catherine, M. MASSON Philippe

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 7

**Date de la convocation** : 21/06/2017

**Date d'affichage** : 21/06/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme SERRE Micheline

Mme le Maire ouvre la séance et laisse la parole aux représentants de l'ONF venus présenter l'aménagement de la forêt communale pour les 20 prochaines années.

### **Présentation de la révision d'aménagement de la Forêt Communale de Menou**

Julien ROMATIF, chef du service Aménagement de l'ONF à Nevers et Arnaud BONGRAND, technicien forestier gestionnaire de la forêt, présentent au Conseil Municipal les grandes lignes du document d'aménagement qui régira la gestion de la forêt dans les vingt prochaines années.

Ce document officiel, en cours d'élaboration, fait suite à différentes études de terrain et notamment l'inventaire des peuplements forestiers réalisé par les personnels de l'Unité Territoriale Haut Nivernais.

L'aménagement forestier prend en compte les différentes fonctions de la forêt : production de bois, affouages, chasse, accueil du public, protection paysagère et environnementale...

Les propositions de gestion faites au Conseil Municipal s'inscrivent dans la continuité des aménagements précédents et l'ONF propose donc de poursuivre la conversion des peuplements en futaie régulière de chêne sessile sur le canton de Vaulongue et en futaie irrégulière sur le canton de Saint Siméon, qui présente des peuplements plus diversifiés, une nette dynamique du hêtre et un relief plus accidenté. Cette réunion était aussi l'occasion de débattre du reboisement de deux petites parcelles de la forêt communale et de la réalisation de travaux d'empierrement afin de desservir les parcelles 28 et 29, parcelles à régénérer dans les vingt prochaines années.

En septembre prochain, le document final qui inclura un programme des coupes et travaux et un bilan financier sera présenté au Conseil Municipal, qui pourra ensuite en débattre et prendre sa délibération.

Mme le Maire et son conseil remercient les deux agents pour leur présentation.

Le compte-rendu de la séance du 10 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Mme le maire indique qu'il convient de procéder à l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs et met en place le bureau électoral.

Election du délégué : Mme RAVAUD se porte candidate

Nombre de votants : 7 - suffrages exprimés : 7 - majorité absolue : 4

- Mme RAVAUD Véronique est élue déléguée par 7 voix au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

- M. SKOWRON Patrice : Nombre de votants : 7 - suffrages exprimés : 7 - majorité absolue : 4

M. Skowron est élu au 1er tour par 7 voix et a déclaré accepter le mandat.

- M. HANEMIAN Thierry : nombre de votants : 7 - suffrages exprimés : 7 - majorité absolue : 4

M. Hanémian est élu au 1er tour par 7 voix et a déclaré accepter le mandat.

- M. GILGER Pascal : nombre de votants : 7 - suffrages exprimés : 7 - majorité absolue : 4

M. Gilger est élu au 1er tour par 7 voix et a déclaré accepter le mandat.

Le procès verbal est clos à 18 h 30

### **2017/015 : CONVENTION SIEEEN : TRAVAUX GENIE CIVIL**

Mme le Maire informe le conseil que la commune va réaliser des travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques au lieudit « Les Ecourieux » et a confié au SIEEEN le soin de réaliser ces travaux. Cette mission nécessite la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Menou et le SIEEEN.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le SIEEEN ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier.

UNANIMITÉ

### **2017/016 : REGLEMENT COMMUNAUTAIRE D'UTILISATION DU FONDS HAUT NIVERNAIS D'ECONOMIE D'ENERGIE (FHNEE)**

Objet : Travaux rénovation salle des Fêtes – menuiseries et isolation

Mme le Maire donne lecture du règlement communautaire adopté par la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne (CCHNVY) en date du 29 mai 2017 et destiné aux communes qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments ou logements communaux. Elle indique que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la campagne TEPOS (Territoire à Energie POSitive) et le taux de subvention s'élève à 50 % du montant HT des travaux (avec un plafond de 10 000 €). Elle propose de présenter un dossier pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes pour les lots de menuiseries et isolation soit HT 15630.50 €, avec une subvention attendue de 7 815.25 €.

Le conseil autorise le maire à solliciter cette subvention et à signer le règlement communautaire.

UNANIMITÉ

### **Questions diverses :**

Dotation Cantonale d'Equipeement 2017 : une subvention de 4700 € a été attribuée pour les travaux de voirie et d'aménagement de la salle communale.

Eglise : Le moteur de tintement des cloches est à remplacer : le devis de la Sté BODET s'élève à 1 246.80 € TTC.

RD haut du bourg : suite à la réunion publique, une habitante a signalé une dégradation de la voirie proche de son domicile. Cette chaussée étant gérée par le Conseil Départemental, M Bernot a été sollicité pour constater ce problème qui n'appartient pas à la gestion communale.

En mairie, le 03/07/2017

Le Maire,

Véronique RAVAUD

